

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18085- 70ÈME ANNÉE

Graves inondations à Antananarivo

Le Parti communiste réunionnais appelle à la solidarité avec Madagascar

À Madagascar, des digues ont cédé à Antananarivo sous le coup de pluies diluviennes : plusieurs morts et des dizaines de milliers de sinistrés. Le Parti communiste réunionnais appelle à la solidarité. Voici le communiqué publié hier à ce sujet.

« Quelques semaines après le passage du cyclone Chedza qui a fait plusieurs victimes, Madagascar subit une nouvelle catastrophe climatique.

L'agglomération d'Antananarivo est traversée par les rivières Ikopa, Sisaony et Mama. Suite à des pluies diluviennes, leurs niveaux ont monté et des digues empêchant l'eau de se déverser vers la partie basse de la ville ont cédé.

Selon la Croix-Rouge, le bilan provisoire du Bureau National de Gestion des Risques et des Catastrophes (BNGRC), vendredi 27 février à 12h, fait état de 14 morts, près de 40 000 personnes sinistrées.

A Antananarivo, 19 000 personnes ont été contraintes de se déplacer. 8500 hectares de rizières sont inondées et plus de 600 habitations endommagées, voire détruites. Le bilan risque de s'alourdir au cours des prochains jours.

Le BNGRC a appelé les écoles, gymnases et centres d'enseignement à ouvrir leurs portes "et toute personne de bonne volonté à faciliter l'accueil" des personnes rendues sans-abris.

Le président Hery Rajaonarimampianina et son premier ministre Jean Ravelonarivo se sont rendus sur place aux premières heures de la matinée alors que les sinistrés étaient évacués en masse.

Le Parti communiste réunionnais appelle à la solidarité la plus large et la plus rapide pour soutenir les Malgaches confrontés à une catastrophe très grave. En particulier, le PCR appelle la mobilisation du Conseil Régional, du Conseil Général et des Collectivités.



La digue a cédé. Photo Madagascar Tribune

Le PCR rappelle également qu'à La Réunion, nous ne sommes pas à l'abri d'une telle catastrophe. Le changement climatique amène des phénomènes de plus en plus extrêmes et imprévisibles. La Réunion a ainsi subi plusieurs années de sécheresse.

La population réunionnaise dépasse aujourd'hui les 850.000 habitants. 850.000 Réunionnais doivent donc être protégés des dégâts des eaux. C'est le chantier immense de

l'adaptation au changement climatique qui doit être lancé au plus vite.

Le Port, le 27 février 2015

Pour le secrétariat,
Yvan Dejean, secrétaire général»

Catastrophe à Madagascar

Nouvelle montée des eaux à Antananarivo : 14 morts et 40 000 personnes sinistrées

Plate-forme d'Intervention Régionale pour l'Océan Indien (PIROI) rend compte de l'étendue des dégâts dans un communiqué diffusé hier.

Les plaines du Grand Tana à Madagascar ont été particulièrement affectées par des pluies abondantes depuis le 14 février, impactant principalement les régions d'Analamanga et l'Alaotra Mangoro. En plus de la montée des eaux, ces fortes précipitations ont causé des glissements de terrain, ayant entraîné la mort de 14 personnes.

Les inondations dans l'agglomération d'Antananarivo se sont aggravées ces derniers jours, suite à la rupture de la digue de Sisaony, et une alerte rouge (danger déclaré) est en vigueur depuis 8h ce jour. Le bilan provisoire du Bureau National de Gestion des

Risques et des Catastrophes (BN-GRC), vendredi 27 février à 12h, fait état de près de 40 000 personnes sinistrées. A Antananarivo, 19 000 personnes ont été contraintes de se déplacer. 8500 hectares de rizières sont inondées et plus de 600 habitations endommagées, voire détruites. Le bilan risque de s'alourdir au cours des prochains jours.

Selon la Météo malgache, l'activité orageuse positionnée au-dessus du Centre-Est et du Nord-Est de Madagascar, occasionnera un cumul de précipitations tout au long des prochaines 48h. Deux communes sont en alerte maximum et l'évacuation des

populations résidentes pourrait être nécessaire si la situation continue de se dégrader. Pour faire face à la catastrophe, la Croix-Rouge malgache (CRM) a déployé ses secouristes sur le terrain. Environ 80 abris d'urgence ont été construits dans 28 sites à Grand Tana à l'aide de matériel (kits outils et bâches plastique) provenant des entrepôts PIROI de Tana et de La Réunion. L'opération de secours doit s'intensifier dans les prochains jours. Soutenu par le siège de la CRM à Tsaralalana, les volontaires diffusent des messages de vigilance dans les zones à risques et poursuivent l'évaluation multisectorielle aux côtés du BNGRC.

Aide aux Réunionnais de France pour venir à La Réunion : L'Alliance dénonce « le positionnement incohérent » de Didier Robert

Dans un communiqué diffusé hier aux médias, l'Alliance réagit aux déclarations de Didier Robert et à la réponse de la ministre des Outre-mer suite à la rencontre du président de Région et de George Pau-Langevin jeudi à Paris.

Dans le cadre du débat sur la continuité territoriale, le groupe des conseillers régionaux de l'Alliance a rappelé sa position de principe : la continuité territoriale est une compétence de l'Etat dont le financement doit être assuré par la solidarité nationale, pas par la Région.

Les conseillers régionaux de l'Alliance se sont donc opposés à la prise en charge, aujourd'hui totale, du dispositif par la Région : au-delà de faire peser un risque financier sur la collectivité, cette démarche est susceptible de créer les conditions d'un désengagement total de l'Etat, et donc de porter atteinte aux intérêts des Réunionnais.

Par ailleurs, les conseillers régionaux de l'Alliance ont considéré que les sommes colossales qui servent à palier aux carences de l'Etat auraient pu servir à des actions qui entrent dans les compétences de la région, d'une haute importance, à titre d'exemple la construction de lycées qui accuse un déficit d'engagements : aucun lycée n'est sorti de terre depuis 2010.

Même en terme de mobilité, si la région souhaite s'investir d'avantage, ayant les compétences du tourisme, de l'économie et intervenant dans le domaine culturel et patrimonial, une mesure favorisant le séjour des expatriés sur l'île aurait eu un véritable sens.

Ainsi, la proposition émise par le Président du Conseil régional lors de sa rencontre avec la ministre de l'outre mer est incohérente et personne ne doit être dupe : la région pallie aux carences de l'Etat sur la continuité territoriale et dans le même temps elle demande à l'Etat d'assurer une aide à la mobilité qui aurait pu entrer dans ses compétences.

Edito

Prix des carburant : le prix du recul dans la bataille de l'autonomie énergétique

En janvier dernier, les prix des carburants étaient les suivants :

En novembre dernier, les prix maximum des carburants étaient les suivants :

- super : 1,52 euro le litre
- gazole : 1,15 euro le litre
- FOD:0,79 euro le litre

Pour le mois de décembre, le préfet décide de baisser les prix. Il explique que le prix du baril de pétrole a diminué pour passer sous la barre des 80 dollars. Cela a des répercussions sur toute la chaîne, même si elles sont atténuées par la dégradation de la valeur de l'euro par rapport au dollar. En conséquence, voici les prix maximum fixés pour le 1er décembre :

- super : 1,45 euro le litre
- gazole : 1,13 euro le litre
- FOD:0,76 euro le litre

Durant le mois suivant, le prix du baril continue sa chute, passant cette fois sous la barre des 65 dollars. La parité de l'euro face au dollar continue de diminuer légèrement. Ce sont les explications avancées pour justifier une nouvelle baisse des prix au 1er janvier :

- super : 1,35 euro le litre
- gazole : 1,05 euro le litre
- FOD:0,70 euro le litre

Au cours du mois de janvier, le prix du baril de pétrole passe sous les 50 dollars. L'euro continue lui aussi de perdre de la valeur par rapport au dollar (-5%), ce qui atténue la diminution des prix des carburants. Les tarifs maximum décidés par le préfet au 1er février sont les suivants

- super : 1,27 euro le litre

- gazole : 0,99 euro le litre
- FOD:0,62 euro le litre

Pendant le mois de février, le cours du baril de pétrole remonte à 60 dollars, tandis que l'euro continue de chuter face au dollar. Ce sont les explications pour annoncer une reprise de la hausse des prix. À noter que ces nouveaux prix intègrent une hausse de 1 centime par litre de la marge des gérants de station, décidée à la suite d'un mouvement de grève de ces derniers fin janvier. En conséquence, les prix maximum à partir du 1er février sont :

- super : 1,38 euro le litre
- gazole : 1,05 euro le litre
- FOD:0,69 euro le litre

Nous sommes donc revenus au niveau des prix du mois de janvier. L'euphorie a été de courte durée. Le prix du baril en février était pourtant inférieur à celui du mois de décembre, mais c'est apparemment la dégradation de la valeur de l'euro par rapport au dollar qui atténue cette différence.

La Réunion subit donc une nouvelle fois les conséquences de phénomènes mondiaux, sur lesquels elle n'a aucun pouvoir de décision. Cela porte sur le coût de l'énergie, un secteur stratégique qui entre en ligne de compte dans le calcul de tous les prix. Cette soumission continuera tant que La Réunion n'atteindra pas l'autonomie énergétique. Or, cet objectif ne cesse de s'éloigner depuis 2010, date de l'arrivée de Didier Robert à la direction de la Région Réunion.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
70e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Baisse du prix du pétrole et dévaluation du rouble

L'économie russe en pleine crise

La baisse du prix du pétrole et la dévaluation du rouble ont conduit le pays dans une crise monétaire et économique qui pourrait s'aggraver si ces deux indicateurs continuent leur descente.

La Russie connaît une récession importante qui impacte sur les taux d'intérêts, les accès aux financements pour les investissements et une inflation dramatique, pénalisant les consommateurs russes. Pour Igor Yurgens, de l'Institut de développement contemporain de Russie, a expliqué à Radio-Canada, que « tout est foutu maintenant à cause de l'Ukraine, de la guerre, des sanctions » des Occidentaux.

L'Ukraine, cause de cette crise

La crise monétaire et économique actuelle découle de la position politique de Moscou vis-à-vis de Kiev. En effet, en juillet 2013, la Russie avait vivement contesté les accords qui devaient être signés entre l'Ukraine et l'Union Européenne, en décembre. En effet, Moscou souhaitait consolider son partenariat avec l'Ukraine, refusant en tout point son rapprochement avec l'Europe.

Un rapprochement souhaité par une bonne partie de la population qui s'est rendue dans les rues de plusieurs villes du pays, pour appeler à la signature des accords avec l'UE. Cependant, la crise aura duré plusieurs mois, entraînant les événements de Maidan, puis la séparation de certains territoires dans l'est du pays, parmi lesquels la Crimée et Donetsk.

La posture de Moscou vis-à-vis des Ukrainiens et des Européens a conduit à une dépréciation de sa monnaie. En effet, le rouble est passé de 35 à 40 roubles pour 1 euro, à 44 roubles pour 1 euro. la situation ne s'est pas arrangé pour la monnaie russe. Lorsque l'ancien président ukrainien Viktor Ianoukovitch prend la fuite, le taux de change passe alors de 50 roubles pour 1 euro.

Cette dévaluation de la monnaie russe est une cause politique, plus qu'économique. Cependant, ses conséquences restent financière et économique, ainsi l'inflation s'aggrave, et touche principalement les biens de consommation qui ont augmenté de 15 % d'après les récentes données des autorités russes. Sans compter la chute du

pouvoir d'achat des Russes et la fuite des investisseurs russes et étrangers.

La dette russe grimpe

Dans un tel contexte économique et politique, les agences de notation américaines Standard & Poor's et Moody's ont toutes deux rétrogradé, ces deux dernières semaines, la dette souveraine de la Russie. Celle-ci est désormais qualifiée d'investissement spéculatif ou pourri avec une note à Ba1, n'incitant pas les fortunes russes et les étrangers à investir en Russie.

D'autant qu'un tel abaissement exclut de fait la dette russe de certains portefeuilles financiers, et accélère les fuites de capitaux massifs, qui s'élèvent à 188 milliards de dollars en 2014, d'après la Banque Centrale Russe. Ce manque de financement, découle également des sanctions prises par les Occidentaux, en représailles de la crise ukrainienne. Ces sanctions ont fait fuir les investisseurs et fait perdre confiance en l'économie russe. De ce fait, le contexte économique et financier, ajouté à la décision de ces deux agences est « difficile » à comprendre pour les Russes.

Ces derniers affirment qu'elles ne s'expliquent pas « par des arguments purement économiques », a indiqué Evgueni Stanislavov, diplomate russe à l'agence de presse russe, Interfax. Pour ce dernier, « cette décision entre dans la logique d'une campagne antirusse bien orchestrée », appelant à « la création d'une agence de notation des pays des BRICS » (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud).

Cependant, pour l'agence Moody's, les capacités financières de la Russie diminuent, et il y aurait « un risque grandissant de décisions de la part des autorités russes qui pourraient affecter directement ou indirectement le remboursement dans le temps du service de la dette ».

Le pétrole, indicateur essentiel

Des décisions qui devront être prises rapidement, car l'économie mondiale peine encore à se relancer, et la chute du prix du baril pourrait venir accentuer encore plus l'économie du pays.

En effet, la Russie produit en moyenne 10,58 millions barils de pétrole par jour. Le secteur pétrolier est le premier contributeur des exportations du pays, à près de 60 %, mais il est surtout source de recettes fiscales.

Avec la chute du prix du baril et l'embargo sur son économie, la Russie pourrait perdre entre 4 et 7 % de son PIB en 2015, si le prix reste à 60 ou 80 dollars le baril. Celui-ci se situait à 100 dollars avant la chute. Cependant, « la baisse du prix du pétrole et l'incapacité d'accéder aux marchés des capitaux à cause des sanctions ont un effet dévastateur », a expliqué au quotidien Le Figaro, Antoine Halff, responsable des marchés pétroliers à l'Agence internationale de l'énergie (AIE).

Pour pouvoir maintenir la production à son niveau actuel, la Russie doit investir d'importantes sommes, afin de compenser la diminution des ressources dans les champs les plus anciens. Mais les compagnies pétrolières russes n'ont plus cette capacité financière, car leurs recettes ont diminué avec le prix du baril, et elles ne peuvent plus accéder aux marchés financiers et monétaires. Un cercle vicieux se met en place, contraignant le gouvernement russe à payer les dettes des compagnies.

Ainsi, les autorités russes doivent compenser les pertes de ses compagnies pétrolières. Par exemple, la plus grande compagnie pétrolière russe, Rosneft, a reçu un crédit d'urgence de 10 milliards de dollars pour payer ses créanciers internationaux. Cette fragilité financière pousse les producteurs russes à suspendre leurs projets d'exploitation, et à retarder la production de plusieurs champs, risquant de faire baisser le niveau d'exportation du pays et de conduire le pays un peu plus dans la récession.

Céline Tabou

25 propositions du PCR pour une nouvelle politique à La Réunion –6– Propositions du PCR pour l'emploi

Pour répondre à l'urgence sociale et en finir avec l'apartheid social, le Parti communiste réunionnais rend publiques plusieurs propositions pour l'emploi.



Pour une nouvelle politique à La Réunion

25 propositions du PCR

Face à la crise que connaît La Réunion aujourd'hui, face aux nouveaux défis du XXI^e siècle, rassemblons-nous pour une nouvelle politique, comme l'ont fait les Réunionnais·es en 1945, autour de Raymond Vergès et de Léon de Lépervanche pour sortir La Réunion de la misère coloniale.

Répondre à l'urgence sociale et en finir avec l'apartheid social, c'est une priorité pour donner espoir à celles et ceux, de plus en plus nombreux (notamment les jeunes), qui sont "laissés pour compte". C'est un impératif pour la cohésion sociale et la mobilisation de tous pour un projet de développement durable et solidaire.

Emploi

Tenir compte de la transition démographique qui, avec l'augmentation de la population, pose le double problème de la place de la jeunesse et du vieillissement des Réunionnais.

Proposition n°1 Création de deux grands services : aides à la personne et environnement

Mutualiser les crédits des emplois aidés pour la création de deux grands services dans

- l'aide à la personne (petite enfance, périscolaire, personnes âgées, personnes handicapées, personnes isolées fragiles etc)

- l'environnement (protection et embellissement des sites, tri sélectif et valorisation des déchets, etc.)

Ces emplois doivent être pérennes, faire l'objet de formation et gérés démocratiquement à partir d'une structure comprenant des représentants de l'État, des collectivités, des associations de chômeurs, des personnes qualifiées, des syndicats... Ces deux grands services sont pourvoyeurs de dizaines de milliers d'emplois pérennes.

Proposition n°2 Moratoire pour recrutement dans la fonction publique

Mettre en place un moratoire sur les modalités des recrutements dans la fonction publique et assimilée, à titre expérimental (article 72 de la Constitution – voir plus loin la nouvelle gouvernance) durant une quinzaine d'années : aucun poste ouvert dans la fonction publique n'est mis au mouvement à la fois en France et en Outremer dès lors qu'un Réunionnais disposant des compétences requises (admission au concours, titulaire de la fonction publique) postule sur le poste, en application du principe « à compétence requise, priorité aux personnes de La Réunion ».

Proposition n°3 Rôle accru de Pôle Emploi pour le recrutement dans le privé

Dans le privé. Tout poste mis sur le marché de l'emploi doit passer par le Pôle Emploi. Le recours à la main d'œuvre extérieure devra résulter d'un constat de carence sur le marché réunionnais.

Proposition n°4 Lier aides aux entreprises & création d'emplois

Proportionner les aides aux entreprises en fonction du nombre de créations d'emplois, que ce soient les subventions ou les exonérations de charges.

Proposition n°5 Une Conférence annuelle pour l'emploi

Pour répondre à l'urgence sociale, élaborer et mettre en œuvre un plan de développement durable (dans tous les domaines), engager une politique de co-développement régional solidaire (voir plus loin), tout cela ouvre des perspectives en termes de créations d'emplois. Des dizaines de milliers d'emplois. Ne pas improviser, ne pas être pris au dépourvu, tout cela nécessite une gestion prévisionnelle de l'emploi. La tenue d'une conférence annuelle pour l'emploi réunissant les acteurs économiques, politiques, administratifs, syndicaux et associatifs pour anticiper sur les postes à pourvoir dans les futurs projets et les besoins en formation correspondant est une nécessité absolue.

(à suivre)

Pour en finir avec la colonisation de l'océan Indien

L'urgence d'abolir le "visa Balladur"

Sous le titre "Visa Balladur : le silence est-il un oubli ?" la revue "Africultures" vient de publier un article très important à l'occasion de la 10e Semaine anticoloniale et antiraciste et de sa journée Décolonisons ! (1er mars 2015). Dans cet article, Claire Diao revient sur les 20 ans du "visa Balladur", un visa pour entrer sur l'île de Mayotte, instauré en 1995 par le Premier ministre français Édouard Balladur, qui bouleverse depuis la circulation des habitants de l'Archipel des Comores. Cet article nous concerne en tant que Réunionnais, solidaires de nos frères et sœurs Comoriens, victimes comme nous-mêmes du système néo-colonial mis en place par l'État français depuis près de 70 ans dans notre région. En voici quelques extraits, avec des inter-titres de "Témoignages".

Sil n'existe pas d'informations précises sur le nombre de noyés dans les quatre îles des Comores depuis l'instauration du visa Balladur (entre 10 et 30.000 selon les sources), 15.908 personnes auraient été expulsées du territoire mahorais (dont environ 4.000 enfants) en 2013. Autour de ce phénomène, pourtant, un silence assourdissant.

Depuis vingt ans, dans le Canal du Mozambique, quatre îles vivent un drame humain dont peu de gens semblent informés. A Mayotte, subsiste un fait de société que peu de médias relaient : le décès massif et régulier de milliers de personnes dans l'Archipel, s'échouant à bord de kwassa-kwassa, ces barques traditionnelles toujours utilisées par les pêcheurs qui sont aussi le moyen de transport de personnes résidant dans l'Union des Comores allant vers le territoire de Mayotte. Et ce, dans la clandestinité, du fait de l'instauration en 1995 d'un visa d'entrée (communément appelé "visa Balladur") qui limite l'accès des Comoriens de l'État de l'Union des Comores à l'île de Mayotte.

Un territoire illégalement occupé

Ces conséquences pourtant décrites par le Comité Maoré, créé en 2005 : "Depuis, par une véritable militarisation du contrôle des frontières — navires armés, radars, hélicoptères, etc... —, Mayotte est érigée en forteresse hostile à la plupart des personnes cherchant à la rejoindre : comorien(ne)s mais aussi malgaches ou exilé(e)s originaires des pays de l'Afrique des grands lacs. Ce dispositif n'a pas



Depuis vingt ans, dans le Canal du Mozambique, quatre îles vivent un drame humain dont peu de gens semblent informés. (photo "Africultures")

stoppe les déplacements ou les retours consécutifs à une expulsion vers Mayotte, mais a eu pour conséquence directe la mort en mer de milliers de personnes".

En 2011, Mayotte devient "officiellement" département français, alors que, dans la Constitution de l'Union des Comores, les quatre îles forment une République et que, dans le droit international, l'île demeure un territoire illégalement occupé. Pierre Caminade, questionne : "On n'a jamais entendu sur les ondes nationales françaises dire que Mayotte a le statut de territoire occupé illégalement par la France. Au mieux on évoque un conflit mais on ne parle pas de la nature de ce conflit, encore moins des condamnations internationales qui ont surtout émané des Nations Unies".

"De la pure lâcheté politique"

Or l'Assemblée Générale des Nations Unies a condamné à plusieurs reprises l'action de la France aux Comores. Tout comme l'Union Africaine qui avait, en 2011, lors de sa dix-huitième session ordinaire, de-

mandé à "la France d'abroger le visa Balladur, source de milliers de morts et de disparus".

Outre les intérêts militaires et géopolitiques d'un emplacement français dans l'océan Indien, de la situation politique complexe de cet archipel qui a essuyé nombre de coups d'État et hébergé le mercenaire Bob Dénard, la position de la France dans cet archipel du Canal du Mozambique est à la fois complexe et surtout dissimulée.

"Ce visa doit être abrogé et peut l'être du jour au lendemain, affirme Pierre Caminade. Cela sera-t-il fait ? Continuerons-nous dans la politique du pire ou aurons-nous un peu plus de cohérence ? Nous sommes dans une cruauté et une absurdité totale. Dans l'aveuglement idéologique. Ne pas pouvoir assumer auprès de l'opinion publique française une libre circulation en Outre-Mer, c'est de la pure lâcheté politique".

On pourra lire ci-dessous un certain nombre d'informations relatives à la culture de la canne à sucre et à l'exploitation des produits dérivés dans différentes régions. De extraits ont été reproduits afin de nourrir notre propre réflexion sur l'avenir de la canne chez nous et dans les pays environnants.

La canne c'est le sucre, mais pas seulement -55- **Différentes informations relatives à la culture de la canne à sucre (1ère partie)**

I- Industrie de la canne à sucre : menaces environnementales, perspectives bioéconomiques

Dans la revue *Engineering News*, Francis Johnson, chercheur principal de l'Institut pour l'environnement de Stockholm (SEI), évoque les pratiques de gestion contrastées de l'industrie de la canne à sucre dans les pays en développement. La plupart des pays qui disposent d'exploitations de canne à sucre sont confrontés à des problèmes environnementaux similaires : pénurie d'eau, écoulement des nutriments, perte de biodiversité, lixiviation chimique, pollution de l'air, etc. Selon Johnson, la manière dont les pays élaborent et appliquent la législation associée à la culture de la canne à sucre déterminera la viabilité de la filière.

En Afrique du Sud, par exemple, la pratique répandue du brûlage de la canne à sucre avant la récolte est à l'origine de la pollution atmosphérique et de la perte de biomasse (déchets de cannes), alors que les résidus de récolte de canne pourraient être brûlés afin de produire de l'électricité et du chauffage.

À Maurice, pays beaucoup plus petit, toutefois, l'adoption de pratiques modernes de culture de la canne à sucre a permis d'atténuer les effets environnementaux néfastes de l'industrie.

Les idées de projets de partenariats publics-privés en vue d'améliorer la filière foisonnent et sont évidentes : cultiver la canne à sucre où la terre le permet naturellement, aider la filière à atteindre les normes requises, faciliter la diffusion de données et l'exécution des décisions, examiner la question de la responsabilité pour les dommages environnementaux, développer et commercialiser des sous-produits à valeur ajoutée, etc.

II- De la monoculture de la canne à sucre à un système agricole diversifié : transformer la terre

La transformation graduelle d'une exploitation de monoculture de la canne à sucre en un système

agricole intégré et diversifié est décrite ici en se servant du cas d'une petite exploitation familiale de la province de Negros Occidental aux Philippines. En 1984, la famille Oray a décidé de changer l'orientation de l'exploitation pour assurer la sécurité alimentaire de la famille, mieux contrôler le processus de production dans son ensemble et mieux exploiter les ressources disponibles par un recyclage des éléments nutritifs du sol.

La transformation a nécessité de convertir à la riziculture des champs consacrés auparavant à la culture intensive de la canne à sucre, de travailler le profil du sol pour améliorer la gestion de l'eau, de vendre directement aux voisins pour éviter de passer par des intermédiaires, de planter du maïs et des légumes pour la consommation du foyer, d'élever quelques animaux de basse-cour – une truie, des porcelets et des poules – ainsi qu'un buffle d'eau pour le trait, d'étendre la surface de l'exploitation de 1,3 à 3,5 hectares, d'introduire une rotation des cultures basée sur les légumineuses – arachide, soja, haricot mongo et niébé – et sur l'agroforesterie et enfin d'adopter des stratégies de contrôle biologique des ravageurs : limiter les dégâts des escargots dans les rizières en plantant du taro et en dispersant les balles de riz et éloigner les rats des semences de riz en se servant du manioc comme appât. Ces changements, et bien d'autres, ont permis à la famille de répondre à ses besoins et ont rendu ses conditions de vie moins aléatoires qu'elles ne l'étaient auparavant.

(à suivre)

Georges Gauvin

Oté

In manière anblouz a nou

Mwa d'zanvié 2015, zis dé mwa dérièr mi lir dann in zournal an frans, konm i di in gran zournal dapré mwìn sérié, mi lir « Pétrol 50 dolar lo baril, néna in risk résésyon pou lo séktèr pétrolié » é li di, dopi lo landmin la kris 2008 zamé nou la vi in dégringolad konm sa. An gro i di pou rézon néna bonpé péi i produi pétrol zordi, pétrol néna an poundiak partou donkolor la pa zordi la vèy pou lo pri roprann a la os. Li arzout èk sa, lé byin èz lo kour nora tandans désann. Dopu tan la, a nou osi nou la rosanti inn ti diminisyon si lo pri, mé zordi, plito domin tout i ropar konm avan.

Dikou banna té i provwa in bès dirab. Sé sak bann éspésialis té i provwa dapré zot vik la krwasans lé fèb, é vik néna dot péi i prodwi, lésans i ariv i sort Lirak, Lafrik do louès, Brézil, Kanada, Eta-Zini é oilali-é oilala. Konm pou lésans, ala zordi i anons a nou in bès pou shomaz. Minm si néna inn ti lakalmi pou mwa d'zanvié, sétadir inn ti guin bès, ryin i pérmèt a nou di, somaz i bès pou vréman, sanm pou mwìn i fo atann in pé pou war. Atann Kansréti inn ou dé mwa. Touléka, otour, ozalantour d'nou ni rosan pa in bès konsékan somaz.

Pou la rényon i anons plito in os. Déza nou lé déza or norm anndan la, ala i kontinié goumanté. Konm kréol i di lo pis i tonb touzour si shyin mèg. Sépousa mi di, pou nou i fo in trètman somaz par koté, in trètman éspésyal, vik nou sitiasyon lé éspésyal. Si tou lé zan i anons a nou in bès in pour san, dann konbyin d'tan nora pi somaz ? Mi krwa pi tro bann zanons, pou bana, in manière anblouz a nou.

Justin

Kosa in shoz, dovine-dovinaye, ?

I manz par lo vant, i rann par lo do :
Kalkilé : sa in zoutiy sa !

.....
.....
.....
.....

Rabo